



numerus

courrier statistique

www.stat.vd.ch

33^e année n°9 novembre 2016

MOBILITÉ: EN TROIS ANS, UN QUART DES VAUDOIS DÉMÉNAGENT

1-4 Mobilité: en trois ans, un quart des Vaudois déménagent

Au cours des années 2013 à 2015, un Vaudois sur quatre a changé de résidence, dont 70 % à l'intérieur du canton. Culminant chez les jeunes adultes, la propension à changer de logement s'avère plus élevée parmi les étrangers. En revanche, être marié et vivre en maison individuelle rend plus sédentaire. La majorité des Vaudois déménageant à l'intérieur du canton restent dans le même district; les mouvements de ceux qui changent de district génèrent un solde négatif pour Lausanne et l'Ouest lausannois et positif pour le Jura-Nord vaudois et le Gros-de-Vaud. Dans ces déplacements internes, les adultes d'âge actif s'éloignent souvent des centres d'agglomération pour gagner des zones plus périphériques.

L'utilisation de deux registres vaudois, celui de la population et celui des bâtiments et logements, a permis d'observer durant trois ans les changements de résidence des personnes présentes dans le canton en début d'année 2013. Ce premier suivi longitudinal a rendu possible l'analyse du comportement de mobilité résidentielle des Vaudois. La propension à déménager est plus ou moins forte selon, par exemple, l'âge ou l'origine. Par ailleurs, les déménagements ne sont pas tous du même type et une distinction a été faite entre les départs du canton et les changements de résidence à l'intérieur du canton, voire à l'intérieur d'une même commune.

LA DANSE DES RÉSIDENCES

Parmi les personnes en résidence permanente dans le canton au début de 2013, 9,4 % ont changé de résidence douze mois plus tard. Fin décembre 2014, on en comptait 18,6 %, et au bout de trois ans, en fin d'année 2015, elles étaient plus du quart (26 %).

Dans 30 % des cas, ces personnes mobiles ont quitté le canton, 32 % se sont installées dans une autre commune du canton et 36 % ont déménagé tout en restant dans la même commune [F4]; les autres (1,5 %) ont quitté leur ménage privé pour s'installer dans un ménage collectif comme, par exemple, un établissement pour personnes âgées.

JEUNES ADULTES PLUS MOBILES

L'ampleur de la mobilité résidentielle des Vaudois (26 % en trois ans) est liée aux différentes étapes du parcours de vie [F1]. Elle est élevée durant la petite enfance (35 % aux âges de 0 à 4 ans), quand la naissance d'un enfant amène les parents à chercher un logement plus adapté. Modérée entre 5 et 19 ans (21 %), la mobilité résidentielle atteint un maximum de 49 % entre 20 et 34 ans quand divers motifs professionnels et familiaux (suivi d'une formation, changement professionnel, mise en couple, fondation

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Abonnement : CHF 49.–

Rédacteur responsable : Gilles Imhof

Responsable d'édition : Marie-Françoise Goy

Rédaction : Aurélien Moreau (AM),
Reto Schumacher (RS)

Mise en page : Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

d'une famille, etc.) incitent les jeunes adultes à changer de résidence. La propension à déménager diminue ensuite progressivement avec l'âge et atteint un minimum chez les septuagénaires (moins de 10%). Puis elle augmente à nouveau, quand les personnes âgées recherchent un logement plus adapté à leurs besoins.

Si les hommes sont plus nombreux à changer de résidence entre 30 et 49 ans, les femmes s'avèrent plus mobiles qu'eux entre 20 et 24 ans et au-delà de 80 ans. En effet, en raison d'une longévité supérieure, les femmes peuvent moins compter sur l'aide d'un partenaire en cas de perte d'indépendance. Elles cherchent par conséquent plus souvent à se rapprocher de leurs enfants et ont aussi plus souvent recours aux établissements pour personnes âgées.

LES PERSONNES ÂGÉES CHANGENT MOINS DE COMMUNE

Parmi les personnes mobiles, la proportion de celles qui quittent le canton dépend peu de l'âge. Elle varie entre 26% chez les 65 ans et plus et 32% dans le groupe des 40-64 ans. En revanche, la part de celles qui changent de commune à l'intérieur du canton s'avère plus variable: elle s'élève à 38% chez les jeunes adultes de 20 à 29 ans et n'atteint que 22% dans le groupe des 65 ans et plus. Les changements de résidence à l'intérieur d'une même commune représentent 41% des mouvements parmi les enfants et les adolescents, mais seulement 31% chez les 20-29 ans. Les départs en ménage collectif, enfin, représentent 15% des mobilités résidentielles observées chez les seniors de 65 ans et plus [F2].

LES SUISSES PLUS SÉDENTAIRES...

Afin d'étudier le lien entre mobilité résidentielle et plusieurs caractéristiques individuelles¹, nous recourons à un quotient trimestriel de mobilité (voir méthodologie). Ce quotient indique la probabilité, pour une personne restée sédentaire depuis le début de l'observation, de déménager avant le trimestre suivant.

Parmi les Vaudois de 30 ans et plus, ceux de nationalité suisse s'avèrent plus sédentaires que les étrangers, avec des quotients trimestriels respectifs de 1,7% et de 3,3%. Cette mobilité accrue des étrangers (+92% par rapport aux Suisses, soit près du double) s'explique en partie par la composition différente des deux communautés selon une série de facteurs individuels¹, dont notamment la durée de résidence dans la commune et l'âge. Toutefois, lorsque ces différences de structure sont prises en compte, le quotient trimestriel de mobilité des étrangers reste supérieur de 28% à celui des Suisses dans le groupe des 30-64 ans, et de 21% parmi les personnes de 65 ans et plus.

La mobilité supérieure des étrangers s'explique essentiellement par les départs du canton qui sont nettement plus fréquents pour eux. Chez les 30-64 ans, la propension des Français et des Espagnols à déménager hors du canton est supérieure de respectivement 91% et 78% à celle des Suisses [F3]. Dans le groupe d'âges des 65 ans et plus, ce sont les ressortissants portugais et espagnols qui choisissent souvent une destination en dehors du canton: ils sont 3,5 à 4 fois plus nombreux que les Suisses à quitter le canton de Vaud. Si on ignore leur destination, on peut supposer qu'il s'agit en partie de retours au pays d'origine².

...ET LES CÉLIBATAIRES PLUS MOBILES

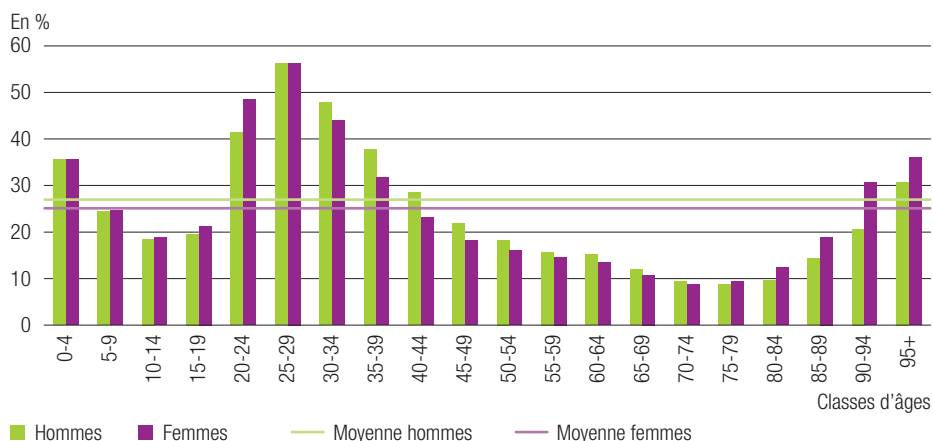
Parmi les personnes âgées de 30 ans et plus, les célibataires sont nettement plus nombreux à changer de résidence (quotient trimestriel de mobilité de 3,5%) que les personnes mariées (1,9%) et les personnes divorcées ou veuves (2,1%). Cela s'explique essentiellement par le plus jeune âge des célibataires. Si l'on tient compte des différences de composition de ces trois groupes selon une série de facteurs individuels, les différences s'atténuent mais la propension des célibataires à changer de résidence dépasse encore de 23% le quotient des personnes mariées chez les 30-64 ans et de 26% chez les 65 ans et plus. Quant aux personnes divorcées et veuves, elles sont – toutes choses égales par ailleurs – en moyenne 35% plus mobiles que les personnes mariées.

Dans le groupe des 30-64 ans comme dans celui des 65 ans et plus, ces différences entre personnes mariées et personnes non mariées se retrouvent dans les trois types de mobilité résidentielle (départs du canton, mobilité intercommunale à l'intérieur du canton et mobilité intra-communale). Chez les personnes de 65 ans et plus, la différence selon l'état civil est très sensible quand il s'agit de mobilité intra-communale. Par ailleurs, la fréquence des départs en ménage collectif pour les personnes non mariées est plus de deux fois supérieure à celle des personnes mariées³.

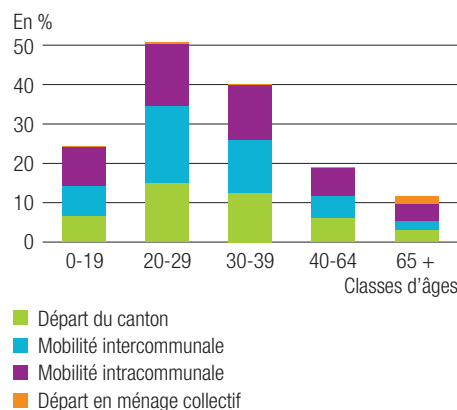
PLUS ON EST SÉDENTAIRE, PLUS ON LE RESTE

La propension à déménager est fortement liée à la durée de séjour dans la commune. Parmi les Vaudois de 30 ans et plus résidant dans leur commune depuis moins de 5 ans, le quotient trimestriel de mobilité

[F1] PERSONNES MOBILES PAR ÂGE ET SEXE, VAUD, 2013-2015



[F2] PERSONNES MOBILES, VAUD, 2013-2015



s'élève à 4,7 %, tandis qu'il n'atteint que 1,1 % chez les personnes y habitant depuis 20 ans et plus. Une partie non négligeable de cet écart s'explique par leur différence d'âge. Toutefois, même si l'on tient compte de facteurs individuels supplémentaires, le quotient de mobilité des personnes logeant depuis moins de 5 ans dans leur commune reste plus élevé que celui des personnes y vivant depuis plus de 20 ans (2,3 fois chez les 65 ans et plus et 2,8 fois chez les 30-64 ans). Dans les deux groupes d'âges, le lien entre durée de séjour et mobilité résidentielle est fort pour les départs du canton et pour les mobilités intercommunales à l'intérieur du canton.

EN VILLA, ON BOUGE MOINS

Les Vaudois de 30 ans et plus résidant en maison individuelle s'avèrent moins mobiles que les résidents de bâtiments à plusieurs logements, avec des quotients trimestriels de mobilité de respectivement 1,2 % et 2,6 %. L'ampleur de cet écart est due en grande partie aux différences d'âge et de durée de résidence dans la commune. Mais même lorsque l'ensemble des facteurs individuels sont pris en compte, la propension à changer de résidence pour les habitants d'immeubles à plusieurs logements dépasse encore de 67 % celle des résidents de maisons individuelles dans le groupe des 30-64 ans. Pour les personnes de 65 ans et plus, la différence est plus faible mais reste sensible (49 %); par ailleurs, elles sont plus mobiles si elles résident dans un immeuble comptant au moins trois logements que si le bâtiment n'en compte que deux.

Jeunes ou plus âgés, lorsque les résidents de maisons individuelles déménagent, c'est rarement pour rester dans leur commune.

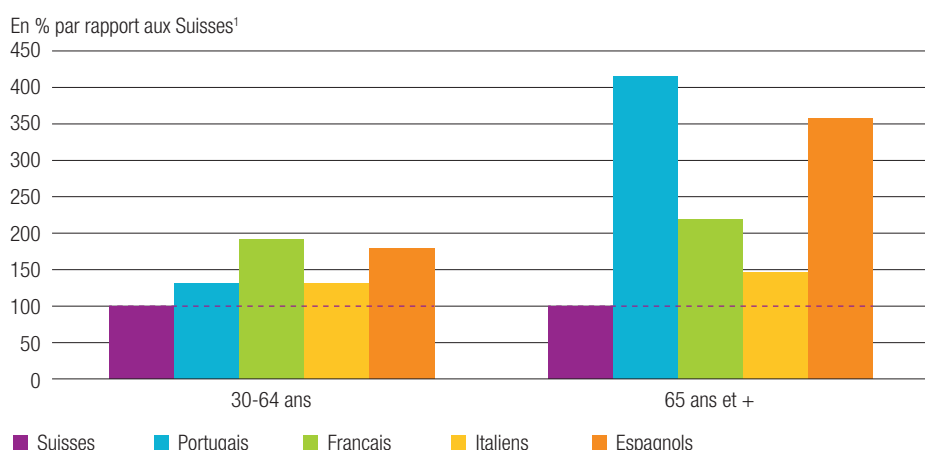
QUAND ON DÉMÉNAGE, ON QUITTE RAREMENT LE JURA-NORD VAUDOIS MAIS PLUS SOUVENT LA RÉGION LAUSANNOISE

Quand elles déménagent à l'intérieur du canton (mobilité intracantonale), les personnes restent souvent au sein du même district [F6], tout particulièrement lorsqu'il s'agit des districts de Broye-Vully, d'Aigle et de Nyon (plus de 85 %). A l'opposé, moins de 67 % d'entre elles restent dans les districts du Gros-de-Vaud et de l'Ouest lausannois.

Une partie des personnes mobiles qui ne sortent pas de leur district déménagent en fait à l'intérieur de leur commune. Lorsque l'on ne s'intéresse qu'aux personnes qui changent de commune (mobilité intercommunale), les différences s'accroissent entre les districts. Ceux qui sont les plus « autocrates », c'est-à-dire avec des pourcentages élevés de migrants qui restent dans le district, sont alors Jura-Nord-vaudois et Nyon (plus de 66 %); à l'opposé, les deux districts « gardant » le moins leurs migrants sont ceux de Lausanne et l'Ouest lausannois (moins de 24 %)

Les personnes âgées de 65 ans et plus qui changent de résidence dans leur canton ont tendance à rester plus souvent dans leur district que les 30-64 ans [F6]. En effet, leurs déménagements se font plus souvent au sein de leur commune. Lorsqu'elles changent de commune, les différences avec le comportement des plus jeunes s'estompent. On

[F3] PROPENSION À QUITTER LE CANTON PAR NATIONALITÉ ET CLASSE D'ÂGES, VAUD, 2013-2015



¹ Rapports ajustés pour supprimer les effets de l'âge, du sexe, de l'état civil, de la taille de ménage, de la durée de résidence dans la commune, du type de bâtiment et du type de commune.

observe toutefois que, en cas de déménagement, les districts d'Aigle ou du Gros-de-Vaud « gardent » nettement moins leurs résidents de 65 ans et plus que ceux de 30-64 ans, au contraire des districts du Jura-Nord vaudois ou de la Riviera-Pays-d'Enhaut.

FORTS MOUVEMENTS AVEC LE DISTRICT DE LAUSANNE

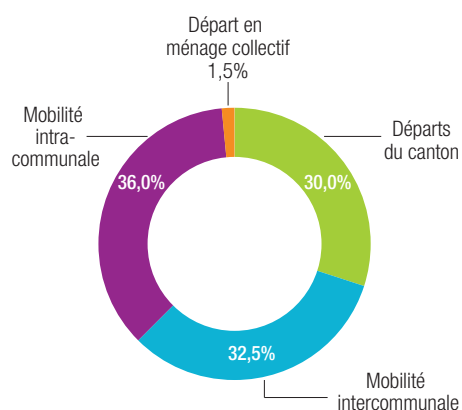
Les mouvements migratoires les plus importants entre districts sont assez similaires selon le groupe d'âges. Ils sont cependant nettement plus nombreux pour les 30-64 ans. On relève un mouvement centrifuge du district de Lausanne vers ceux de Lavaux-Oron, de l'Ouest lausannois ou du Gros-de-Vaud et un mouvement centripète vers le district de Lausanne, partant notamment de l'Ouest lausannois [F5].

Les trois mouvements les plus fréquents entre districts au cours de la période 2013-2015 sont les mêmes pour les deux groupes d'âges: il s'agit, d'une part, des départs du district de Lausanne vers celui de Lavaux-Oron et, d'autre part, des mouvements dans les deux sens entre les districts de l'Ouest lausannois et de Lausanne. Toutefois, on compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus dans les déménagements de l'Ouest lausannois vers Lausanne que dans les autres échanges entre les trois districts.

SOLDE INTERDISTRICT NÉGATIF À LAUSANNE

Les migrations internes au canton permettent de calculer un solde migratoire interdistrict sur trois ans. Pour le groupe d'âges 30-64 ans, les districts comptant le solde migratoire interdistrict le plus important [F5] sont ceux du Jura-Nord

[F4] MOBILITÉ DES VAUDOIS SELON LE TYPE, 2013-2015



vaudois (+670 personnes) et du Gros-de-Vaud (+520), au contraire de ceux de Lausanne (-1900) et de l'Ouest lausannois (-860). Les soldes migratoires des 65 ans et plus sont nettement moins importants, mais mettent en exergue les mêmes districts de Lausanne (-90) et de l'Ouest lausannois (-80), ainsi que celui du Jura-Nord vaudois (+80).

Il y a trois types de districts: ceux qui affichent un solde migratoire positif pour les deux groupes d'âges (Aigle, Jura-Nord vaudois, Lavaux-Oron, Morges et Riviera-Pays-d'Enhaut), ceux où il est négatif (Lausanne, Ouest lausannois et Nyon) et ceux où il est positif pour les 30-64 ans et négatif pour les 65 ans et plus (Gros-de-Vaud et Broye-Vully). Ces deux derniers districts se trouvent ainsi rajeunis doublement: par l'apport d'une population plutôt

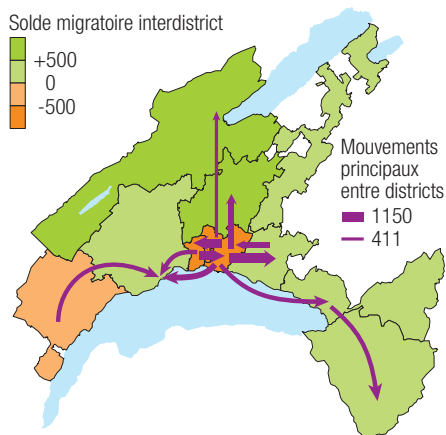
jeune et par le départ net d'une population plutôt âgée. Rappelons qu'il ne s'agit là que des migrations internes au canton et que les échanges entre cantons et avec l'étranger ne sont pas pris en compte.

30-64 ANS: ÉLOIGNEMENT DES CENTRES D'AGGLOMÉRATION

La typologie des communes selon le caractère urbain met en évidence des différences dans les mouvements internes au canton entre les deux groupes d'âges étudiés. Ainsi, les 65 ans et plus qui déménagent ont tendance à se déplacer vers les communes rurales et à quitter les couronnes d'agglomération. Les 30-64 ans ont tendance à rejoindre les communes rurales et les couronnes d'agglomération et à quitter les centres d'agglomération. Ces mouvements des 30-64 ans vers les zones rurales ou périurbaines sont plus fréquents parmi les Suisses que parmi les étrangers.

Pour les deux groupes d'âges, la mobilité intérieure au canton aboutit à une arrivée nette de personnes dans les agglomérations de Vevey et d'Yverdon-les-Bains, au contraire de celles de Lausanne et de Nyon. | AM, RS

[F5] MIGRATIONS¹ ENTRE DISTRICTS, 30-64 ANS, VAUD, 2013-2015



¹ Les migrations ne comprennent ici que les mouvements internes au canton.

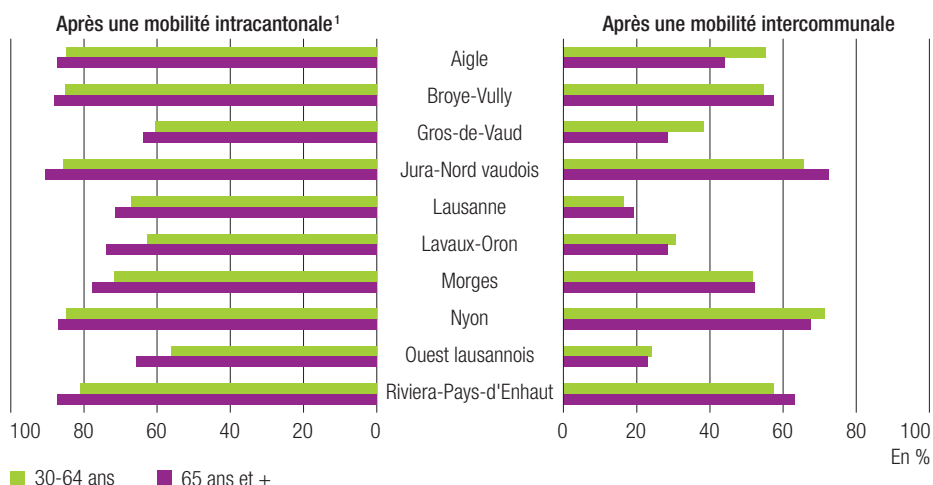
¹ Sexe, classe d'âges quinquennale, état civil, durée de séjour dans la commune, taille du ménage, type de bâtiment, caractère urbain de la commune.

² Bolzmann, Kaeser et Christe. *Transnational Mobilities as a Way of Life Among Older Migrants from Southern Europe. Population, Space and Place*, 2016.

³ Ces départs sont sous-estimés, notamment pour les personnes vivant en couple, une partie des pensionnaires restant domiciliés dans le ménage privé de leur partenaire.

Source des données: RCPers, BEVNAT, RCB, calculs Statistique Vaud.

[F6] PART DE PERSONNES MOBILES RESTANT DANS LEUR DISTRICT, VAUD, 2013-2015



¹ Mobilité à l'intérieur du canton, intercommunale et intracommunale.

Méthodologie

L'analyse de la mobilité résidentielle des Vaudois est basée sur l'exploitation combinée de plusieurs sources. Les données du registre cantonal des personnes (RCPers) ont rendu possible un suivi trimestriel des résidents au cours de la période 2013-2015. Ce suivi longitudinal des résidents, couplé avec les données des décès (BEVNAT) a permis de définir la population restant à observer chaque trimestre, donc soumise au risque de mobilité.

L'occurrence et la destination d'un changement de résidence ont pu être déterminées en fonction des identificateurs fédéraux de bâtiment (EGID) et de logement (EWID) associés aux personnes. L'appariement avec le registre cantonal des bâtiments et des logements (RCB) a permis d'obtenir des informations sur le type de logements. Ces données longitudinales ont été analysées selon le principe de la table actuarielle. Pour chaque trimestre, un quotient de mobilité a été calculé en rapportant le nombre de changements de résidence à l'effectif des personnes soumises au risque de mobilité, compte tenu des individus ayant déjà connu une mobilité et des décès survenus depuis le début du suivi.

L'association entre le quotient trimestriel moyen de mobilité et plusieurs facteurs individuels a été mesurée au moyen de modèles de régression: le lien entre le quotient de mobilité et une variable indépendante donnée (sexe, âge, origine, état civil, durée de résidence dans la commune, nombre de personnes dans le ménage, type de bâtiment, caractère urbain de la commune) est mesuré « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire en maintenant fixe l'état des autres variables indépendantes.